

---

---

**AVIS AUX PORTEURS DU FCP AXA OPTIMAL INCOME (FR0010188342/ FR0013435328),  
OPCVM DE DROIT FRANÇAIS**

---

---

Puteaux, le 27 juillet 2020

***Madame, Monsieur, Chers Clients,***

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs du Fonds Commun de Placement (« FCP »), **AXA Optimal Income**, OPCVM conforme à la Directive Européenne 2009/65/CE.

**A compter du 28 juillet 2020**, le prospectus de votre FCP **tiendra compte de la possibilité pour le FCP d'investir dans des actions chinoises « A » shares cotées sur les bourses chinoises à hauteur de 10% de son actif net.**

Nous attirons votre attention sur le fait que ce changement ne constitue pas une mutation et ne requiert pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part. **Il est précisé que le reste de la stratégie d'investissement de votre FCP reste la même et que son objectif de gestion recherché par notre équipe de gestion n'est pas modifié.**

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

**AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS**  
Tour Majunga – La Défense 9 –  
6 place de la Pyramide  
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publié sur notre site internet à l'adresse suivante : [www.axa-im.fr](http://www.axa-im.fr) à compter du 28 juillet prochain.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

AXA Investment Managers Paris